

Simonis : « Il faut une réflexion sur les quotas »

La nouvelle ministre des Droits des femmes a accordé une première interview au *Soir*.

Elle revient sur sa nomination : « C'est une vraie reconnaissance, même si c'est une compétence transversale, avoir une ministre chargée spécifiquement, sur le plan symbolique, c'est une avancée remarquable », explique-t-elle.

Elle énumère ses priorités : « Il y a

d'abord l'égalité professionnelle avec la question de l'accès aux professions. Ensuite, les questions qui relèvent du droit des femmes à disposer de leur corps. » Elle insiste : « On voit bien que dans d'autres pays, ce droit est sérieusement remis en question. Je crois que sur ce point, la sensibilisation reste importante ; elle peut d'ailleurs s'articuler à mes autres compétences, notamment la Jeunesse. Je pense aus-

si que nous pouvons encore avancer sur les questions de parité et de présence des femmes dans les milieux de décision. Les violences entre partenaires, ensuite. Pas seulement physiques, mais aussi psychologiques et, de plus en plus aujourd'hui, économiques. Enfin, la lutte contre les stéréotypes est également une priorité. Voilà les principaux axes, les mesures concrètes, elles, viendront à la rentrée... » ■

« La droite n'a jamais été très positive pour l'émancipation des femmes »

FÉDÉRATION Isabelle Simonis devient la première « ministre des Droits des femmes »

► Isabelle Simonis inaugure en Fédération Wallonie-Bruxelles un ministère inédit dans notre pays.

► Les femmes étant « les plus touchées par la crise économique », elle veut que celles qui « vivent dans des situations difficiles puissent avoir tout l'accompagnement possible pour passer le cap ».

ENTRETIEN

Retour en grâce pour Isabelle Simonis. Celle qui avait dû précipitamment démissionner de la présidence du perchoir de la Communauté française, en 2004, revient au premier rang politique pour intégrer le gouvernement PS-CDH de la Fédération Wallonie-Bruxelles comme ministre des Droits des femmes. Une vraie « reconnaissance du parti », estime la bourgmestre empêchée de Flémalle. Et une suite « logique » dans son parcours, elle qui a commencé sa carrière militante aux Femmes prévoyantes socialistes, en tant que secrétaire générale, il y a dix ans.

De retour de vacances et en pleine constitution de son cabinet, la ministre nous accorde une première interview.

Vous devenez donc la première ministre des Droits des femmes

que connaît la Belgique...

C'était une demande portée par l'ensemble des mouvements féministes. La Fédération l'a créé, et c'est une vraie reconnaissance : même si c'est une compétence transversale, avoir une ministre chargée spécifiquement, sur le plan symbolique, c'est une avancée remarquable.

Initialement, les associations réclamaient un ministère fédéral. Elles craignent que vous n'ayez pas assez de latitude.

C'est exact. Mais à partir de ce département, je peux incarner une espèce de veille : je serai très attentive aux décisions qui seront prises au fédéral, d'autant plus par une probable coalition de centre-droit... Et on sait que ce genre de majorité n'a

jamais été très positif pour l'émancipation des femmes. A mon avis, il y aura du boulot ! Beaucoup de choses vont aussi être transférées dans les mains des Régions, comme les politiques d'emploi. Il y a des choses à faire avec les ministres tant à Bruxelles qu'en Wallonie.

Quelles vont être vos priorités ?

Il y en a trois. Avant toute chose, je vais entamer un large processus de consultation avec les associations féministes et les mouvements de femmes, de façon à m'appuyer sur des réalités de terrain pour construire avec elles le plan quinquennal de la législation. Ma deuxième

priorité, c'est que toutes les questions qui concernent le

genre fassent l'objet d'un décret en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le « Gender Mainstreaming » a déjà été adopté au fédéral, je l'ai initié à la Région wallonne en toute fin de législature, mais le texte n'existe pas encore en Fédération. Il s'agit d'analyser toutes les décisions prises par le gouvernement sous l'angle des genres : dans son application, tel décret vise-t-il bien une politique d'égalité, ou contient-il des dispositions qui pourraient être discriminantes tant pour les hommes que pour les femmes ? Je pense donc que ça peut assez rapidement être transposé à la Fédération.

La troisième ?

Nous avons déterminé cinq thématiques sur lesquelles nous voulons construire le plan. Il y a tout d'abord l'égalité professionnelle avec la question de l'accès aux professions. Ensuite, les questions qui relèvent du droit des femmes à disposer de leur corps. Et on voit bien que dans d'autres pays, ce droit est sérieusement remis en question. Je crois que sur ce point, la sensibilisation reste importante ; elle peut d'ailleurs s'articuler à mes autres compétences, notamment la Jeunesse. Je pense aussi que nous pouvons encore avancer sur les questions de parité et de présence des femmes dans les milieux de décision. Les violences entre partenaires, ensuite. Pas seule-

ment physiques, mais aussi psychologiques et, de plus en plus aujourd'hui, économiques. Enfin, la lutte contre les stéréotypes est également une priorité. Voilà les principaux axes, les mesures concrètes, elles, viendront à la rentrée...

C'est paradoxal, vous êtes dans un gouvernement qui crée un ministère des droits des femmes... mais c'est un gouvernement où les femmes sont minoritaires : deux femmes seulement sur sept ministres !

C'est un fait, je ne vais pas vous dire le contraire, mais je reste positive : si un ministère a été créé, cela signifie que les négociateurs ont considéré que c'était une matière importante. A côté de cela, paradoxalement, l'assemblée parlementaire n'a jamais été aussi féminisée que sous cette législature. Nous sommes presque à la parité avec 47% de femmes députées dans l'assemblée. Mais nous devons toujours travailler sur la présence des femmes dans les structures de décision et dans les exécutifs. Nous devons avoir une réflexion sur les quotas, il faut poursuivre cette politique.

A vos yeux, quels sont les droits des femmes les plus menacés aujourd'hui en Belgique ?

Le problème ne se pose pas tant en termes de droits qu'en termes d'exercice des droits, c'est là que les inégalités apparaissent le plus. Les femmes sont aussi les plus touchées par la crise économique et risquent de l'être encore plus demain. Ce qui m'intéresse, c'est de faire en sorte que toutes les femmes dans les situations difficiles puissent avoir tout l'accompagnement possible pour passer le cap.

On pense parfois que « tout est acquis ». C'est peut-être plus difficile de défendre le féminisme aujourd'hui que dans les années 60...

Nous avons besoin d'une vision renouvelée et modernisée du féminisme. Des combats, il y en a. Il s'agit aujourd'hui de sensibiliser les plus jeunes... mais aussi les hommes ! Pour moi, c'est aussi ça, un nouveau féminisme : faire en sorte que les femmes et les hommes portent ensemble ces questions d'égalité.

Vous redevenez ministre et c'est un ministère ambitieux que votre parti vous confie, après une démission compliquée il y a quelques années (Isabelle Simonis, à l'époque présidente du parlement de la Communauté française, avait été contrainte de démissionner des suites d'une note de travail qui avait été transmise au « Soir »)...

C'est une belle reconnaissance de la part de mon parti, qui m'a désignée. Je ne m'attendais pas du tout à redevenir ministre, on est venu me chercher. En dix ans, j'ai mûri, j'ai eu différents mandats parlementaires, j'ai été chef de groupe, je suis devenue bourgmestre... Et comme dans tout trajet, il y a des moments compliqués, d'autres très positifs. Celui-ci en est un particulièrement positif. On nous donne la chance que ce ministère existe, maintenant nous avons une exigence de résultats. Je voudrais qu'en fin de législature, on puisse évaluer ce qu'on a fait et dire « on a fait évoluer l'égalité ». Les défis sont devant moi. C'est très enthousiasmant. ■

**Propos recueillis par
ÉLODIE BLOGIE**